

**CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE**

Valable jusqu'au 31/12/2015

NOM : ----- Prénom : ----- Tél : -----

Adresse : -----

Date de réservation : -----

Salle seule  cuisine  vaisselle  bar  bière pression  chapiteau  barbecue  poubelle

Date remise des clés + *télécommande portail* : ----- ➡ retour des clés : lundi 18H15

**TARIF** : Salle 250€ - Chapiteau 100€ - Barbecue **gratuit** - utilisation limitée de la salle **ex** : apéro (8Hmaxi) 200€ - cas exceptionnel **ex** : réunion durée limitée (4H00 maxi) 60€.

**Validation de réservation** : 1 chèque de 100€ à remettre le jour de la réservation (encaissement immédiat)

**Remise des clés** : solde + 1 chèque de caution de 350€ qui sera restitué après la location et l'état des lieux.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du FOYER SOCIO CULTUREL de Rémeling.

**Déchets et tris sélectifs** : 1 caution de 50€ est retenue pour l'évacuation des (déchets – papiers – verres – etc...) dans le cas où l'enlèvement est fait par le locataire, cette caution lui sera restituée.

**IMPORTANT** : le remboursement d'une annulation de réservation est acceptée uniquement en cas de force majeure **ex** : décès, accident ou autres cas graves justifiés.

► La réservation verbale n'est valable qu'après signature du présent contrat.

**Règlement et maintenance de la salle** : l'état des lieux complet se fait avant et après chaque location.

**INTERDICTIONS** : affichage et décorations sur les murs, confettis et pétards, punaises ou agrafes sur les tables et murs,

► interdiction de fumer dans les locaux.

**Nettoyage + rangement** : les locataires débarrassent et empilent les tables sur les chariots, les chaises empilées par 10.

- la cuisine, vaisselle et l'électroménager devront être en l'état de propreté irréprochable, tel qu'il était à la remise des clés.
- La tireuse (bière pression) sera mise à disposition uniquement sur demande à la réservation.
- La casse ou manque de vaisselle, détériorations de matériel, électroménager, ou autres dégradations seront facturées selon tarif.

**Consignes de sécurité** : le nombre de personnes est limité à 200 maxi, ne pas obstruer les issues de secours.

**Barbecue + four** : à nettoyer après usage – attention ! ▷ (le bois n'est pas fourni)

**OBLIGATOIRE** : pour toute manifestation, à la remise des clés, le locataire doit obligatoirement justifier d'une attestation d'assurance couvrant les dommages causés, et fournir 1 double au contrat « à défaut d'attestation la remise de clés sera refusée.

Tout locataire doit prendre connaissance du fonctionnement des appareils mis à disposition, respecter la sécurité, vérifier la fermeture des locaux, de l'éclairage en partant, fermeture du portail, s'assurer que tout est dans son état initial.

**Réservations** : à la Mairie (**lundi et jeudi de 17H30 à 19H30**)

**inventaire + état des lieux et remise des clés** : à la salle le jeudi à 18H15 pour une location le samedi –  
le vendredi à 18H15 pour une location le dimanche.

**Responsable** : (inventaire + état des lieux et remise des clés) **Mme. WILLIG Sylvie** t él : 03.82.83.34.70.

Le locataire après lecture du présent contrat s'engage à respecter le règlement et consignes de sécurité.

Ce contrat doit être lisiblement rempli, les cases cochées, signature et mention « lu et approuvé »

(Cadre réservé à la gestion)						
<b>versements</b> : 100€ <input type="checkbox"/>	150€ <input type="checkbox"/>	350€ <input type="checkbox"/>	100€ <input type="checkbox"/>	50€ <input type="checkbox"/>	200€ <input type="checkbox"/>	60€ <input type="checkbox"/>
▼	▼	▼	▼	▼		▼
(caution)	(solde)	(caution)	(chapiteau)	(poubelle)		(locations heures limitées)

**Montant total** : .....

tél : ..... Responsable : ..... (à joindre en cas de problèmes technique ou autre)

fait le ..... à Rémeling

signature locataire (avec mention lu et approuvé)

Le Président.  
( signature du responsable )